Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 029-212900591-20260407-D2026_043-DE

Département du Finistère
Commune de Garlan

Délibération n° D2026-043

Séance du 7 avril 2026

Date de convocation : 01/04/2026

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

Le sept avril deux mille vingt-six, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué par **Monsieur Joseph IRRIEN**, s'est réuni de manière ordinaire au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Joseph IRRIEN.

Présents : IRRIEN Joseph, LE GALL Lionel, CHOQUER Laëtitia, SALIOU Jean-Paul, CORONER Pierre, CABIOCH Yvon, LE MENN Catherine, DISEZ Estelle, COUPE Philippe, DISEZ Alexandre, PUIL Carine, LE SQUIN Sandy, FEAT Alicia.

Absents ayant donné pouvoir : LASCAULT Sophie à LE GALL Lionnel, FLOC'H Bruno à IRRIEN Joseph

Mme FEAT Alicia a été élue secrétaire de séance

Affection des résultats de l'exercice 2025 du budget annexe Commerces

Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Commerces approuvé par délibération ce même jour,

Considérant que les résultats de la section de fonctionnement et de la section d'investissement de l'exercice 2025 se présentent de la manière suivante :

Section de fonctionnement :	
Résultat de l'exercice 2025 excédent	6 428,14€
Déficit reporté de l'exercice antérieur	- 12 632,13€
Résultat de clôture de l'exercice 2025 déficit :	**- 6 203,99€**
Section d'investissement :	
Résultats de l'exercice 2025 déficit :	- 1 069,90€
Excédent reporté de l'exercice antérieur :	91 081,55€
Résultat de clôture de l'exercice 2025 excédent :	**90 011,65€**

Par ailleurs la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

- En dépenses pour un montant de 3 200,00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents ou représentés exprimés :

- **DÉCIDE D'AFFECTER** le résultat de fonctionnement 2025 du budget annexe Commerces de la manière suivante :
6 203,99€ au compte 002 en dépenses de fonctionnement du budget annexe Commerces 2026

Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 029-212900591-20260407-D2026_043-DE

- **REPORTE** l'excédent d'investissement 2025 du budget annexe Commerces en totalité, soit 90 011,65€ au compte 001 en recettes d'investissement au budget annexe Commerces 2026.

POUR : 15 voix – CONTRE : 0 voix – ABSTENTIONS : 0 VOIX

Fait à Garlan, le 07/04/2026

Alicia FEAT
Secrétaire de séance

MAIRIE de GARLAN 29610 GARLAN

Joseph IRRIEN
Maire

Le Maire :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (3 Contour de la Motte 35044 RENNES ; Téléphone : 02 23 21 28 28) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : http://www.telerecours.fr.